Huitième année. — N° 329 | On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste | SAMEDI 12 DÉCEMBRE 1914

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 48-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

Les Françaises pendant la guerre. Ce qu'elles font. Ce qu'on fait pour elles.

Pendant la durée de la guerre LA FRANÇAISE *sera vendue au n° 0.05 au lieu de 0.10.*

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.

La directrice reçoit le mercredi après-midi.

LETTRES DU MIDI

Nous sommes heureuses de montrer, en publiant les lettres ci-dessous signées de deux femmes éminentes, comment les habitantes des régions les plus éloignées des champs de bataille, les mieux à l'abri des risques de l'invasion, comprennent leur devoir patriotique.

Comment les Toulonnaises « soignent le cœur » des soldats

Veuillez accueillir cette lettre; je pense que votre journal est excellemment qualifié pour faire connaître à Paris le joli geste des Toulonnaises envers les blessés envoyés dans leur ville.

Tout ce qui part du cœur va au cœur; et, en ces temps héroïques, celui des Parisiennes, fervent et meurtri, vibre inlassablement à tout ce qui est beau, noble et grand. Ne trouvez-vous pas qu'à l'heure présente les femmes sont l'âme maternelle et recueillie de la France? Aussi, comme elles comprendront que beaucoup de dames appartenant à notre premier port militaire aient décidé de recevoir chez elles — pendant une journée ou une demi-journée — des blessés convalescents qu'elles gâteront de leur mieux, en offrant leur jardin, leurs fleurs, un goûter (conforme au régime) et une loterie de vêtements chauds où tous les numéros gagneront!

Dans nos hôpitaux et dans nos ambulances, le Noël de 1914 sera poignant de tristesse pour les soldats absents de leur logis... Aussi chacune de ces dames s'ingénie-t-elle à leur offrir quelques heures de réconfort et de sollicitude qui soient pour eux comme une lueur du cher foyer lointain; j'en sais qui organiseront chez elles des arbres de Noël pleins de surprises pratiques, appréciables dans les tranchées; d'autres les régaleront de projections intéressantes; d'autres encore, de musique, de chants patriotiques qui enthousiasment ces vaillants. J'ai vu distribuer des paquets de cigarettes attachés par un ruban tricolore à deux petites branches de laurier et d'olivier entrelacées — symbole délicat et charmant. L'instant du bleu au ciel, l'instant de la rose, celui du nuage qui passe, sont autant de petits poèmes intérieurs que nos soldats sentent vivement. D'ailleurs, nos chers pioupious sont de grands enfants très sensibles aux fleurs, aux images, et qu'un rien amuse; leur faire un peu de joie aux environs de Noël est facile à Paris comme en province, et les *recevoir chez soi* les touche infiniment.

Que chaque famille songe à un acte de bonté ou de sollicitude envers un ou deux frères d'armes du père, du frère, de l'époux, du fils absent, et alors c'est le pays tout entier qui concourra à rendre heureux ceux qui le sauvent et, en cette fin de décembre, à dissiper la tristesse qui guette nos braves. Lorsque douceurs et distractions seront accompagnées de paroles d'une affectueuse gratitude, nous nous acquitterons, de façon infinitésimale, d'une dette immense; mais devant la bûche de Noël qui flambera dans notre âtre, nous trouverons moins pénible la place vide de l'absent; en pensant à lui, nous aurons fait de notre mieux pour son camarade d'armes, isolé, loin des siens. La vie de l'âme n'est-elle pas faite bien plus de ce qu'elle donne que de ce qu'elle reçoit?

Déjà dans l'une de ces réunions simples et émouvantes — composée d'une vingtaine de blessés — un soldat, porte-parole de ses compagnons, dit à la maîtresse de la maison qui les recevait... comme on reçoit la France !... — « Ah! merci, Madame, pour toutes vos bontés, et de nous avoir si bien soigné le cœur. » Cette expression n'est-elle pas aussi délicate que jolie?

A ceux qui sont encore alités, que chaque Française, selon ses moyens, apporte quelque chose à l'un deux... ne serait-ce qu'une brioche de dix centimes piquée d'un brin de houx; une tablette de chocolat ornée d'un peu de gui... Enfin, à ceux que la fièvre terrasse, les doigts frais et doux de l'infirmière passés sur le front brûlant, une pression de main qui comprend et réconforte, remplaceront un peu la sollicitude de la mère, de l'épouse, de la sœur absente.

On ne se rend jamais suffisamment compte de l'influence considérable exercée par le moral sur le physique.

En cette fin d'année héroïque, stupéfiante et terrible, faisons le plus de joie que nous pourrons à nos soldats: que, entre deux feux, ils emportent une vision de bonté, de beauté, de réconfort.

Manifestons notre ferveur patriotique en « soignant bien le cœur » des humbles héros de France!

S. Poirson.

Comment les Marseillaises offrent des imperméables aux combattants

Il pleut, il pleut, il pleut et nos vaillants soldats souffrent cruellement de ce nouvel ennemi : la pluie. Le sac gonflé d'eau, les vêtements trempés rendent plus pénibles la marche et la bataille et, dans les tranchées humides, comme ils doivent grelotter, la nuit surtout! Vite des imperméables pour nos héroïques enfants. Les mamans riches, les épouses fortunées ont trouvé tout fait, dans les grands magasins, le précieux vêtement qui garantira le fils, l'époux chéri; mais les mamans, les épouses pauvres s'attristent en songeant au « petit », à l'être aimé qui se mouille et auquel elles ne peuvent envoyer, faute de ressources, la pèlerine et le capuchon caoutchoutés. C'est à elles que nous avons pensé en créant, à l'école supérieure « Edgard Quinet », une sorte de fabrique d'imperméables *gratis pro patria*. L'idée est de Mme de la Souchère, notre habile professeur de couture. Par la voie des journaux, nous avons demandé des imperméables usagés que nous transformons en couvre-képis et pèlerines; nous offrions aussi de couper, de faufiler, de préparer et de coudre, au besoin, des pèlerines, des couvre-képis, des molletières avec la moleskine apportée par les intéressés. Nous avons eu un prompt succès. Notre maison de confections s'est achalandée le jour même où paraissait l'annonce: plus de 200 vêtements ont été livrés cette quinzaine. Mme, Mlle de la Souchère, des sœurs aînées, les grandes élèves coupent, faufilent; les plus jeunes cousent, et c'est dur; cela ne ressemble pas aux délicats travaux de broderie qu'affectionnent les jeunes filles; les petites mains sont un peu endolories. L'ouvrage fini, on ne se plaint pas : c'est pour les soldats. Trois élèves de quatrième année reçoivent dans le salon qui précède mon cabinet. Elles prennent les commandes, marquent la moleskine et rendent l'ouvrage fini. C'est un va-et-vient incessant. Parmi les pratiques, une pauvre journalière a ses quatre fils au feu, une autre trois!... C'est dire avec quel plaisir on oblige ces intéressantes mères. Nombreux aussi ont été les donateurs. Nous avons reçu en grand nombre d'imperméables usagés; transformés en pèlerines et couvre-képis, ils ont été offerts aux plus pauvres. Notre clientèle grossit chaque jour. Beaucoup de bien sans autre dépense que le temps que l'on donne si volontiers pour le pays : tel est le résultat d'une idée heureuse.

J. Collombel,
Directrice de l'École supérieure Edgar-Quinet, à Marseille.

QUELQUES AVIS
SUR LES
Françaises et "La Française"

Nous avons été heureux de recevoir la lettre suivante. Certes, nous ne doutions pas de la fidèle bienveillance de Mme Jules Siegfried, que nous savions absorbée par de grandes tâches; mais nous nous réjouissons d'en avoir cette nouvelle confirmation. On a pu s'étonner aussi du silence d'un grand ami de La Française *et de la cause féminine, M. Jean Finot; Nous venons d'apprendre que la lettre écrite par lui à* La Française, *en temps voulu, s'est perdue. C'est un grand regret pour nous. Mais nous aurons, espérons-nous, une compensation.*

Voici la lettre de Mme Jules Siegfried :

Mieux vaut tard que jamais; mais je m'excuse vraiment de répondre si tard à votre lettre. Une absence d'une part, et de l'autre un travail incessant, causé par les circonstances présentes, m'ont fait remettre jusqu'à aujourd'hui de vous dire combien je crois que votre journal a tous les éléments voulus pour intéresser, instruire et moraliser à un moment où les femmes ont enfin le privilège de pouvoir prendre leur part de la vie intense de notre pays qui lutte pour l'humanité future avec tant de courage et de foi dans la juste victoire.

Julie Siegfried,
Présidente du Conseil national des Femmes françaises.

L'ŒUVRE DE LA "FRANÇAISE"
AU PROFIT DES FEMMES SANS TRAVAIL

Création d'ateliers d'apprentissage

Ainsi que nous le laissions pressentir dans notre dernier numéro, il va nous être possible de créer un premier atelier d'apprentissage. L'imprimerie Tournon, où se tire *La Française*, veut bien mettre à notre disposition un de ses ateliers et le matériel nécessaire. Son chef étant mobilisé, il nous a fallu un certain temps avant de recevoir son adhésion généreuse à notre projet. Nous l'en remercions ici. Et nous espérons pouvoir très prochainement annoncer que notre atelier d'apprenties typographes est prêt à fonctionner.

Un Soldat sur le Front peut reconnaître un Enfant

Un bon nombre d'hommes honnêtes et soucieux de leurs devoirs sont partis inquiets, laissant derrière eux une compagne qui attendait un enfant. Bien des mariages, en pareil cas, se sont faits à la dernière heure, facilités par la suppression des formalités ordinaires. Beaucoup de bébés, pourtant, naissent tous les jours ou sont encore à naître, que leur père ne renie point, qu'il voudrait, écrit-il, voir porter son nom, et qui pourtant risquent de rester toujours des enfants sans père, car de semblables déclarations ne suffisent pas pour que l'état civil puisse établir une reconnaissance légale.

Grâce à la complaisance d'un haut fonctionnaire d'une mairie, nous pouvons transmettre à nos lectrices, pour qu'elles la propagent parmi les intéressés, la consultation qui nous a été donnée à ce sujet.

Un homme à l'armée, même s'il est sur le front, dans les tranchées, peut reconnaître valablement un enfant né ou **à naître.**

Si le soldat se trouve dans une localité où existe une mairie, il suffit qu'il se présente au maire avec deux témoins et déclare vouloir reconnaître un enfant.

Si l'enfant n'est pas encore au monde, la formule de la reconnaissance diffère de la formule ordinaire, en ce qu'elle porte le nom de la mère.

Le père devra, dans ce dernier cas, se faire délivrer un double de l'acte de reconnaissance. Il l'enverra à la mère, qui le fera présenter à l'état civil, lorsque sera déclarée la naissance de l'enfant. Ainsi, l'acte de naissance mentionnera la reconnaissance du père.

Si le soldat se trouve sur le front, loin de toute mairie, la reconnaissance peut encore se faire. Au lieu d'être reçue par le maire, elle le sera par l'officier du Corps, chargé des fonctions d'officier de l'état civil, et qui peut enregistrer une reconnaissance, comme il enregistre le décès du champ de bataille.

Voici la formule donnée, dans le manuel Destruels, pour la reconnaissance d'un enfant qui n'est pas encore né :

Je soussigné (nom, âge, lieu de naissance, profession) déclare reconnaître comme mien un enfant dont la demoiselle. . . . . s'est déclarée enceinte et qui doit naître vers le mois de...

DATE ET SIGNATURE.

Quels Secours les Mères peuvent obtenir

Le Ministre de l'Intérieur vient de faire publier que les femmes admises à l'allocation militaire ou à l'allocation de chômage ne doivent pas être exclues du bénéfice de la loi accordant des secours aux familles nombreuses (loi du 14 juillet 1913 et de la loi du 13 juin 1913 accordant assistance aux femmes en couches qui exercent une profession ou un métier quelconque.

Dès sa création, l'*Office central d'assistance infantile et maternelle* avait fait établir un tableau portant les renseignements utiles pour tous les secours dont peuvent bénéficier les mères et les enfants. Ce tableau a été précieux aux déléguées de l'Office et à leurs clientes. Il faut croire que l'administration n'avait pas pris la même précaution car, — c'est le Ministre qui le dit — certains de ses mandataires ont cru pouvoir refuser aux mères pourvues de secours de guerre les secours habituels.

Nous croyons être utiles à toutes nos lectrices de Paris et de province qui s'occupent d'assistance, en répétant ici les indications de l'Office central d'assistance maternelle et infantile.

***

1. — **Allocation militaire** : 1 fr. 25 par jour, plus 0 fr. 50 par jour et par enfant ou personne à la charge, s'accorde aux femmes mariées dont les maris sont mobilisés; aux femmes non mariées ayant vécu en ménage avec un mobilisé; aux mères non mariées d'enfants reconnus légalement ou par lettre attestant la paternité, peut s'obtenir avec les secours N^os^ 1, 3, 6, 7, 8; ne peut s'obtenir avec les secours N^os^ 2, 3.

(Adresser la demande au Maire.)

2. — **Secours de chômage** : 1 fr. 25 par jour, plus 0 fr. 50 par jour par enfant ou par personne à la charge. Ces chiffres sont un maximum et peuvent être réduits. Peut s'obtenir avec les secours N^os^ 3, 5, 6, 7, 8; ne peut s'obtenir avec les secours N^os^ 1, 4.

(Adresser la demande au Maire.)

3. — **Secours d'abandon**. De 10 à 25 fr. par mois la première année de l'enfant; de 10 à 20 la seconde année; de 10 à 15 francs la troisième année, s'accorde aux mères, mariées ou non, privées de l'appui du père pour une cause quelconque autre que la mobilisation (décès, internement, disparition, etc.). Peut s'obtenir avec les secours 2, 4, 6, 7, 8; ne peut s'obtenir avec les secours N^os^ 1, 5.

Adresser les demandes, 3, avenue Victoria, service des enfants secourus pour le département de la Seine.

Nous n'avons pas de renseignements précis sur l'attribution en province d'un secours semblable.

4. — **Assistance aux familles nombreuses**. — Cinq francs par mois et par enfant (à Paris 10 francs), à partir du 2^e^ enfant aux mères seules; à partir du 4^e^ enfant, aux ménages. (Demande au maire.)

Peut s'obtenir avec secours n^os^ 1, 3, 5, 6, 7, 8.

Empêche de recevoir secours 2.

5. — **Secours d'allaitement**. — Dix à vingt francs par mois pendant la première année de l'enfant aux mères vivant en ménage.

Peut s'obtenir avec secours n^os^ 1, 2, 4, 6, 8.

Ne peut s'obtenir avec secours n^os^ 3, 7.

6. — **Assistance aux femmes en couches**. — Soit à Paris, 1 fr. 50 par jour 4 semaines avant et 4 semaines après l'accouchement, plus une prime de 0 fr. 50 par jour si la mère allaite son bébé. Taux différent ailleurs qu'à Paris. La demande doit être adressée au maire de l'arrondissement. Pour produire tout son effet, **elle doit être faite dans le septième mois de la grossesse**. Elle n'a pas d'effet rétrospectif; c'est-à-dire que si la demande est faite plus tard, l'intéressée ne touchera sur les huit semaines de paiement que les jours restant à courir à partir du moment où, après des formalités assez longues, sa demande sera admise.

Si les adhérentes des Mutualités maternelles n'ont pas droit à ce secours, c'est que la Mutualité doit leur en assurer d'équivalents.

Nous donnerons dans un prochain numéro les conditions de fonctionnement des Mutualités maternelles.

Peut s'obtenir avec secours n^os^ 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8.

7. — **Secours en nature.** — Layettes, berceaux en osier, lait stérilisé aux enfants de moins de 18 mois, permis de chemin de fer pour conduire l'enfant en province ou l'y aller chercher. (Assistance publique. Département de la Seine, service des enfants secourus, 3, avenue Victoria).

8. — **Secours Rosenthal.** — 10 francs, plus une layette aux mères non salariées accouchées à domicile par les soins du Bureau de bienfaisance. (Demande au maire.)

Peut s'obtenir avec secours 1, 3, 4, 5, 7.

Ne peut s'obtenir avec 2, 6.

Les Héroïnes du Jour

A L'ORDRE DE L'ARMÉE

— **Mme Chéron**, institutrice laïque à Bouffignereux (Aisne) :

A montré dans des circonstances difficiles la plus grande énergie; chargée des fonctions de secrétaire de la mairie, et seule au moment de l'arrivée des Allemands, elle ne s'est pas laissé déconcerter par les menaces et a tenu tête à leurs exigences avec une décision et un sang-froid remarquables; lors du retour de nos troupes, elle a assuré le service du cantonnement et de l'alimentation, elle a pris elle-même toutes les mesures pour l'identification et la sépulture de nos morts; enfin, elle a su prévenir la panique au cours du bombardement, par son exemple, son attitude et ses encouragements à la population.

— **Mlle Rosnet, Marie**, sœur de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul, supérieure de l'hospice de Clermont-en-Argonne :

Demeurée seule dans le village, a fait preuve pendant l'occupation d'une énergie et d'un sang-froid au-dessus de tout éloge, ayant reçu de l'ennemi la promesse qu'il respecterait la ville, en échange des soins donnés par les sœurs à ses blessés; a protesté auprès du commandant allemand contre l'incendie de la ville, en lui faisant observer que la parole d'un officier allemand ne vaut pas celle d'un officier français, et ainsi obtenu l'envoi d'une compagnie de sapeurs qui a combattu le feu; a prodigué aux blessés, tant allemands que français, les soins les plus dévoués.

— **MM. Muzart**, conseiller municipal de Soissons; **Blamoutier**, notaire à Soissons; **Darcos**, publiciste à Soissons; **Péchenard**, évêque de Soissons; **Mme Macherez**, présidente de la Société des dames françaises de Soissons :

Ont volontairement assumé la charge et les risques de représenter la ville devant l'ennemi et défendu avec énergie les intérêts de la population en l'absence du maire et de la plupart des membres du Conseil municipal, malgré un bombardement intense qui a ruiné en partie la ville; ont pris les mesures les plus efficaces pour maintenir le calme et l'ordre dans la ville et protéger la vie des habitants.

— **Mlle Raoul**, infirmière major de l'Union des femmes de France; **Mmes Lhomme et Arville**, qui se sont signalées par leur dévouement à Verdun.

MORTES AU CHAMP D'HONNEUR

— **Mlle Marie-Berthe-Héloïse-Suzanne Gilles**, infirmière à l'Union des Femmes de France, a été frappée mortellement d'un éclat d'obus.

CROIX ET MÉDAILLES

Après sœur Julie, voici qu'une autre femme reçoit, à raison de sa ferme attitude en présence de l'ennemi, la croix des braves. C'est **Mlle Marcelle Semmer**, de l'Eclusier, dans le département de la Somme. Et le *Journal officiel* enregistre sa nomination avec le libellé suivant :

« Est nommée chevalier de la Légion d'honneur Mlle Semmer (Marcelle), de l'Eclusier. Depuis l'occupation de ce village, ne cessa pas de donner l'exemple du courage le plus ferme et le plus fécond, du dévouement le plus actif et le plus simple; rendit de réels services à nos troupes et fut légèrement blessée. »

(*Le Journal.*)

Une Gerbe de Belles Actions

Nous continuons à recueillir dans la Presse une telle moisson de dévouements féminins qu'il faut choisir parmi les plus dignes d'être cités. Les plus dignes! Ils le sont tous! qu'on nous pardonne bien des omissions; c'est l'abondance des héroïnes qui en est la cause.

Voici en tête de la liste une femme de ministre qui donne l'exemple : 2 frères et son fils sous les drapeaux; elle est elle-même infirmière major.

« *Le Matin* ».

Une institutrice installant à Minorville, par son seul zèle, une salle d'hôpital de vingt lits dans la salle d'école; alors que les petites localités restaient dépourvues de tout, grâce à l'initiative de l'institutrice l'armée française trouva à Minorville une ambulance prête à fonctionner.

« *Le Petit Parisien* ».

Voici une octogénaire qui n'ayant plus d'argent enlève ses boucles d'oreilles et les remet pour les familles des mobilisés.

« *Le Matin* ».

Les hôtelières du 1^er^ arrondissement dont les maris sont mobilisés, malgré la dureté des temps accueillant d'un coup deux cents réfugiés du Nord;

Les receveuses des postes des départements envahis restant stoïquement à leur poste alors que les vitres de leurs bureaux sautaient sous les éclats d'obus;

Encore deux employées des postes : l'une à Briey, qui porte au péril de sa vie la recette à Verdun; l'autre, de Jœuf, qui venant de remplir la même mission, fait 30 km. dans la nuit au milieu des lignes ennemies pour regagner son poste.

Comment admirer assez ces Parisiennes, ces innombrables midinettes, ces Mimi-Pinson dont le journal *Le Matin* nous vantait la vaillance dans son n° du 15 août? Que de chambrettes exiguës se sont transformées en garderies d'enfants, en asiles de vieillards!

Que dire des femmes de la campagne qui ont sauvé les récoltes en remplaçant les hommes à la moisson et aux vendanges! L'appel que leur adressait, au début de la guerre, M. René Viviani, Président du Conseil, a été immédiatement compris : les greniers sont pleins et les caves aussi, et les champs ensemencés pour l'année prochaine...

... « Les émigrés belges racontent qu'à Seraing les Prussiens étaient rendus furieux par la résistance héroïque des femmes de cette ville qui, au moment de l'arrivée des régiments ennemis, les ont accueillis (en l'absence des hommes partis au feu) à coup de fusil, de pierres, de projectiles de toutes sortes et même d'eau bouillante. Elles en ont tué beaucoup et il paraît même qu'un prince aurait été fait prisonnier par elles. »...

Du *Matin*, 26 août :

« Un officier en traitement à l'hôpital de Clermont raconte qu'il a été sauvé par une jeune fille lorraine qui, sous les balles, l'a relevé et conduit dans une maison voisine. Les Allemands avertis arrêtèrent la jeune fille et lui firent faire plus de 12 km. à pied pour la conduire à leur quartier. Quarante-huit heures après elle fut relâchée. En revenant à Badonviller, elle rencontra un officier français qui lui demanda de lui fournir un guide : — Venez avec moi, dit-elle, je vais vous conduire. Je sais où ils sont, je viens de chez eux... »

Tout le monde connaît maintenant Mme Macherez, maire de Soissons. « Le féminisme, reconnaît le *Journal*, triomphe en elle d'une manière imprévue. »

On se souvient moins de l'aubergiste de Lizy-sur-Ourcq : Lorsque le village fut évacué le 2 septembre, elle resta seule avec son vieux père. Seuls, ils subirent les beuveries et le pillage de l'occupation allemande. Une ambulance allemande fut installée dans une propriété de Lizy; pendant plusieurs semaines l'aubergiste se vit réquisitionner les quelques vivres qu'elle pouvait encore se procurer et dut endurer toutes les vexations. Elle vécut ainsi parmi les ennemis, sans cesse menacée d'être fusillée, avec une crânerie sans égale.

Notons, en passant, que cette vaillante femme devait avoir sa revanche : Il y a quinze jours nous avons vu au banc des accusés du 1^er^ Conseil de guerre, le major et les infirmiers de l'ambulance allemande de Lizy-sur-Ourcq, faits prisonniers par nos armées; l'aubergiste vint déposer; elle le fit avec une équité et une grandeur d'âme bien françaises.

... Il faudrait des pages et des pages pour parler de l'héroïsme de nos ambulancières :

C'est l'infirmière de Lunéville, blessée par l'officier allemand à qui elle était en train de donner des soins.

C'est la fille d'un docteur de la Charente-Inférieure, quoique déjà fatiguée, par une année de travail dans une clinique particulière, qui, dès le commencement de la guerre, se voue à la désinfection des instruments de chirurgie et dont la vie est mise en danger par une plaie infectieuse qu'elle se fait à la main...

Ce sont les deux dames infirmières décédées à Pau à la suite d'affections contractées en soignant des blessés;

Les cinq religieuses et les deux infirmières laïques tuées pendant le bombardement de Reims.

Toutes celles-ci sont tombées à leur poste, en soldats.

Et pour finir il faut citer deux enfants :

Une fillette qui fait seule à pied, au milieu de la nuit, dans un pays occupé par l'en-

nemi, 50 kilomètres pour porter des plis qu'on lui a confiés.

Et une petite fille de 12 ans :

« ... Les artilleurs du fort de Troyon avaient coutume de descendre du fort chaque matin, au bas de la colline, jusqu'à une auberge dont ils appréciaient grandement le café savoureux. Un jour, hélas! les uhlans survinrent, les devançant. Il fallait aviser nos troupes des dangers qu'elles couraient. Ce fut la petite fille de l'aubergiste qui se dévoua; de toute la vitesse de ses petites jambes, elle se précipita au-devant des nôtres; grâce à cette héroïque enfant, les uhlans n'allèrent pas plus avant... »

Braves petites âmes, dignes de leurs aînées. Les *coming women*, comme disent nos sœurs anglaises, les épouses et les mères de demain feront une race forte pour repeupler la France...

M P.

ÉCHOS

Une dame, d'aspect assez frêle et élégante, vient dans un cours fait par un docteur à des élèves infirmières. « J'ai besoin, dit-elle, de deux infirmières pour m'aider dans notre ambulance. J'aime mieux dire tout de suite en quoi cela consiste, pour qu'on ne se fasse pas d'illusions : Il faut rester debout en moyenne dix heures par jour, on est souvent appelée la nuit; comme nous sommes tout à fait sur la ligne de feu, il y a un certain danger permanent de recevoir des obus; les blessés nous sont amenés directement du champ de bataille, quelquefois dans un état épouvantable; enfin, comme il s'agit d'un hôpital militaire, il faut trouver soi-même à se loger et à se nourrir, sans garantie qu'on aura toujours le temps de manger. Voilà. Je demande *deux* personnes. »

Douze se lèvent pour s'offrir.

L'ŒUVRE DE SECOURS PUBLIQUE ET PRIVÉE
A PARIS ET EN PROVINCE

ACTION FÉMININE A ROUEN

Dès les premiers jours de la mobilisation, la Branche rouennaise du Conseil National des Femmes et le Groupe rouennais de l'Union pour le Suffrage se sont mis au travail ensemble et dans le plus parfait accord pour organiser les cadres du service social féminin préconisé par la branche rouennaise et dont la mise à l'étude par le Conseil National tout entier avait été décidée par l'assemblée générale du Conseil tenue cette année même à Rouen :

Ce n'est plus d'étude qu'il s'agit aujourd'hui mais d'action.

Les deux sociétés féministes ont donc fait appel à toutes les bonnes volontés qui se sont présentées nombreuses. Le service sanitaire et hospitalier étant déjà organisé et assuré par les différentes sociétés de la Croix Rouge, la branche rouennaise ne s'en est pas occupée. Elle a dressé des listes sur lesquelles se sont fait inscrire les personnes acceptant de prendre du service dans les garderies d'enfants, les cantines scolaires, les fourneaux alimentaires, les visites des malades à domicile, les enquêtes sur les personnes demandant du travail ou des secours.

Ce dernier service a de suite été débordé par l'affluence des demandes : c'est une véritable foule qui assiégeait la permanence de la branche rouennaise. Pour venir en aide à tant de misères il a été créé simultanément une caisse de secours pour les besoins urgents et un atelier d'assistance pour donner le moyen de vivre sans mendier aux femmes qui, n'ayant droit à aucun secours officiel ni à aucune allocation, avaient cependant perdu leur gagne pain.

Des femmes de bonne volonté ont pris la direction de cet atelier qui fonctionne depuis trois mois à la satisfaction de tous. Il compte 50 ouvrières travaillant 6 heures par jour pour un salaire qui a été d'abord de 0,90 c. par jour et a été porté de 1 franc depuis le début de l'hiver.

L'atelier qui a été obligé de changer plusieurs fois de local, est maintenant installé à la Maison du Peuple où l'Union des Syndicats lui a gracieusement offert l'hospitalité.

Dans le même immeuble fonctionne l'œuvre des Repas populaires dont nos ouvrières peuvent profiter. Celles qui restent à midi trouvent là pour la modique somme de 0,20 c. un repas avec pain, viande et légumes tout à fait substantiel. Les organisatrices de l'atelier ont pu s'en rendre compte elles-mêmes en prenant place à la table des ouvrières.

A cet atelier est annexé un vestiaire, alimenté d'une part par des dons et d'autre part par les objets confectionnés à l'atelier.

Deux jours par semaine sont réservés à la distribution des vêtements aux nécessiteux et aux réfugiés.

La commission générale de secours et d'assistance, qui siège à la Mairie, a reconnu publiquement les services rendus par cet atelier et lui a accordé une subvention qui garantit le salaire des ouvrières. Le travail constant est assuré par la confection de vêtements destinés au Bureau de Bienfaisance. La subvention de la Commission générale de secours a été d'autant plus facile à obtenir que la cause de l'atelier pouvait être plaidée au sein même de la Commission par les organisatrices. Six membres du Conseil National de l'Union Française font en effet partie du Comité directeur de cette commission présidée par le maire. Elles y ont voix délibérative au même titre que les hommes et on peut dire qu'elles y exercent une influence indéniable.

L'activité des féministes rouennaises ne s'est pas bornée à la création de cet atelier et du vestiaire.

Une permanence fonctionne aussi pour la distribution de secours en argent et en nature aux familles nécessiteuses, en même temps que pour la distribution des paquetages et des vêtements chauds pour les soldats.

Les secours aux nécessiteux ne sont donnés que sur le rapport des dames enquêteuses et les paquetages du soldat ne sont délivrés à ceux qui partent sur le front qu'après justification de la demande par le capitaine de la compagnie. Ceci pour éviter les doubles emplois, les œuvres s'occupant du tricot du soldat étant nombreuses à Rouen.

La branche rouennaise du Conseil National des femmes ne s'est pas non plus désintéressée des réfugiés. Elle vient de créer pour eux un cercle et de participer à l'organisation d'un restaurant familial qui répond à un réel besoin.

Ces divers services sont installés dans un immeuble mis gracieusement à la disposition de l'œuvre par le propriétaire. Mme Jules Siegfried a bien voulu venir exprès du Havre, le dimanche 8 novembre, visiter le restaurant familial et inaugurer le cercle par une très belle et très émouvante conférence.

Le restaurant, pour la modique somme de 0,50 c., sert aux réfugiés un repas confortable composé d'un potage, plat de viande et légumes, dessert; pain et cidre à discrétion. Plus de 100 personnes y sont actuellement inscrites.

Au deuxième étage se trouve le cercle qui accueille gratuitement tous les réfugiés belges et français, dans une vaste salle, bien chauffée; ils peuvent lire des journaux et des revues, faire leur correspondance, jouer aux dames ou aux dominos. Il y a même des jeux pour les enfants que les mamans surveillent en travaillant à divers ouvrages de couture et de tricot.

Nous avons pu nous rendre compte que cette œuvre rend de grands services à toutes ces familles de réfugiés pour lesquelles elle reconstitue autant qu'il est en son pouvoir, le foyer absent; en même temps qu'elle est pour eux un réconfort moral et un centre de renseignements.

Les deux sociétés féministes rouennaises se sont données sans arrière pensée à ces œuvres d'assistance et de bienfaisance, mais elles constatent déjà, d'après des symptômes évidents, que la féminisme trouve dans cette forme de son activité la plus efficace des propagandes.

A. Texcier

Présidente de l'U. F. S. F.
(groupe de la Seine-Inférieure)

LE FOYER TEMPORAIRE (1)

Il doit faire bon vivre ici. La pièce est vaste et doucement éclairée; par les vitraux, la vue d'un grand jardin repose. L'ameublement a je ne sais quel air de confort à la fois simple et intelligent; on se sent « chez soi ».

Nous sommes dans le salon bibliothèque qui sert d'ordinaire aux visites et aux réunions : de larges canapés, des fauteuils garnis de coussins, des livres, un piano; on peut causer à l'aise ou s'égayer. Aujourd'hui, on a disposé au milieu de la pièce trois tables et dressé le couvert sur des nappes blanches. Il est midi. Des dames arrivent, conviées sans doute au repas, car elles sont accueillies par une personne avenante, qui les invite aimablement à prendre place.

Quand toutes les places sont remplies, le déjeuner commence, servi par la personne avenante qu'on appelle Mlle Marie, et par par une jeune fille qui semble l'âme de la maison. Le repas est animé. Les convives ont entre elles une exquise politesse et sont causeuses, comme il est d'usage dans une assemblée de dames. Beaucoup se connaissent, ce sont des habituées; les nouvelles venues en viennent rapidement à ces confidences :

— Moi, Madame, je suis professeur de piano; mais mes élèves ne sont pas rentrées, je n'ai plus une leçon depuis le commencement de la guerre.

— ...Hélas, oui, je suis veuve; mon mari avait une jolie situation que j'ai perdue en le perdant.

— C'est moi qui avais exposé au dernier Salon cette étude de fleurs : Les Chrysanthèmes. J'a vécu jusqu'à ce jour avec le produit de sa vente; il ne me reste plus rien...

Et le déjeuner continue : après le potage, le rôti, qu'on vient d'apporter, répand un appétissant fumet. Le service est fait avec des attentions prévenantes par Mlle Marie et sa jeune aide. Vient un plat de légume, puis un dessert; le repas est complet et très substantiel.

Quand tous les appétits sont rassasiés, chaque convive peut prendre congé et retourner, sans aucune formalité, où ses devoirs, ses intérêts, ses soucis l'appellent... On ne lui demande au départ que de revenir le lendemain, si elle n'a pas d'autre table où s'asseoir, de même qu'on ne lui demande à son arrivée d'autres références que le besoin de prendre nourriture.

Quel est donc ce restaurant pour dames où l'on ne paie point, mais où l'on est accueilli avec tant de sollicitude? Voici Mlle Mignard, directrice de l'œuvre, qui va nous le dire :

Elle est entrée à son tour, à la fin du repas, pour voir si l'on avait bien déjeuné. Avec un sourire de bonté, elle enveloppe les occupantes des trois tables; mais son regard très doux se repose plus longuement sur les amaigries et les moins chaudement vêtues. A celles-là, Mlle Mignard va dire quelques mots, obtient des détails, leurs adresses... elles s'en trouveront bien...

Mais il ne faut pas les retenir : un mot de recommandation à l'une, une parole d'encouragement à l'autre... et Mlle Mignard rentre dans son cabinet où nous la suivons.

— Comment j'ai eu l'idée de fonder cette œuvre? J'avais été éprouvée moi-même par des revers de fortune : Ma mère, jeune veuve sans défense, avait confié ses intérêts à un notaire qui s'enfuit après avoir imité la signature de ses clients. Il restait une propriété et les tableaux de notre ancêtre... — Mignard, oui le peintre, nous sommes ses descendants d'arrière neveu... — Avec la vente, ma mère fit assez d'argent pour m'élever. J'avais en moi le goût de la peinture; à dix huit ans je me fis professeur; en peu de temps j'eus de nombreuses élèves; je gagnai bientôt ma vie largement. Alors je m'interrogeai : je voulais, en dehors de l'art, remplir encore ma vie par le dévouement; mes pensées allaient souvent aux personnes comme moi, nées dans la richesse et qu'un hasard de la destinée obligeait soudainement au travail pour vivre; beaucoup trébuchaient à des difficultés que j'avais eu la chance de surmonter, beaucoup peinaient seules, abandonnées, sans foyer, exposées aux pires déchéances. Je résolus de les aider. Je pris un local suffisant, rue de Sèvres, et je me mis à recevoir gratuitement des artistes, professeurs, femmes du monde ruinées qui se trouvaient sans ressources et sans abri. Je m'ingéniais à leur faire un foyer, temporairement, jusqu'à ce qu'elles aient obtenu une situation sûre... Dans la journée, je continuais à donner des leçons car c'était sur leur produit que j'entretenais notre « Foyer Temporaire ». Cela dura quinze ans. Levée dès l'aube je partais à travers Paris; toutes les heures étaient remplies et rémunérées; et le soir en rentrant je servais mes pensionnaires; et quand elles étaient couchées je veillais, jusqu'à minuit, pour faire mes comptes. Ah! ce n'était pas commode de joindre les deux bouts!...

Et la bonne mademoiselle Mignard rit gaîment à ce passé de surmenage et de bravoure.

— Après quinze années de cette existence, je tombai malade, épuisée. Heureusement c'était au début des vacances; je pus me soigner; à la rentrée on me vint en aide. Mes élèves d'abord; puis l'œuvre fut reconnue d'utilité publique; puis j'obtins le prix Montyon; puis différentes médailles... enfin, j'avais des fonds, un comité, des membres fondateurs et bienfaiteurs. Je pus nous établir plus grandement : en quittant la rue de Sèvres nous étions d'abord allées rue Raynouard, dans un petit hôtel, très coquet, mais qui devint rapidement trop petit : c'est alors que nous sommes venues ici, à Auteuil, où, comme le voyez, nous sommes très bien : Nous avons un grand jardin, deux villas, une trentaine de chambres.

En dehors des personnes que vous avez vues et qui viennent prendre leurs repas, j'ai gardé, comme dès le début, des pensionnaires. Pour le moment elles sont environ quarante, et j'en voudrais recevoir le double... mais l'argent manque, malgré les générosités nombreuses, malgré les dons et les cotisations... Il faut tant d'argent pour alimenter une œuvre comme celle ci!... J'achète 100 francs de pain par semaine, le croiriez vous? et la viande est si chère... chaque repas me revient en moyenne à 0 fr. 60; j'en sers 90 tous les jours.

Cette année, on m'avait proposée pour le prix Audiffret : 30.000 francs. Nous avons bien besoin; mais la guerre est venue : le prix Audiffret, c'est justice, sera dévolu à des œuvres militaires.

Pour nous, nos frais ont doublé depuis le commencement du désastre, car les sans-travail sont plus nombreuses et nous avons accueilli les réfugiées...

— Ah! Mademoiselle, quelle forme exquise et très rare vous avez su donner à la bienfaisance; quelle différence entre le dévouement discret de votre accueil et l'humiliante défiance que revêt trop souvent l'assistance administrative...

Encore une fois le regard de Mlle Mignard se fait très doux, une caresse d'âme compatissante :

— On me reproche quelquefois d'être trop accueillante; mais quel bien aurais-je pu faire si je m'étais méfiée?... Sans doute, je ne garderais point, de crainte de contaminer les autres, des femmes qui m'arriveraient cyniquement tarées. S'il y eut des fautes dans leur passé, qu'elles n'en prennent point pour confidentes leurs compagnes du Foyer Temporaire; ici nous voulons que la misère morale soit aussi décente que la pauvreté... Mais nous connaissons les dangers qui se trouvent à chaque pas sur la route d'une femme seule, surtout si elle est pauvre, surtout si elle a connu avant sa pauvreté la douceur d'une vie facile. Comment est-elle protégée, la femme seule, veuve ou fille, qu'une éducation raffinée prédispose au confort, à l'élégance, aux mille délicatesses féminines, comment est elle protégée contre la tentation de vendre sa jeunesse, de donner sa beauté pour un peu des joies de l'existence... Comment est elle protégée, l'artiste à la sensibilité ardente, contre les séductions enivrantes... et les élans de son cœur...

Et c'est pourquoi j'ai voulu faire un foyer qui protège de pauvres isolées qui ne demandent qu'à être honnêtes. C'est pourquoi je provoque et j'écoute, ici, quand elles le veulent, dans l'intimité de mon cabinet, le récit de leurs déceptions passées ou les rêves d'avenir que leur espérance vivace se plaît encore à faire. Je cherche à les maintenir ou à les remettre dans la voie droite, à leur montrer que la vie d'une femme peut être belle uniquement par le dévouement et par la pureté.

Quand elles sont bien reposées, bien réconfortées, de nouveau vaillantes, nous tâchons de leur procurer du travail. Et nous avons créé, pour celles qui ont retrouvé une situation, une œuvre qui continue celle du « Foyer Temporaire ». C'est le Cercle Familial, association féminine dont la cotisation annuelle est de 12 francs, pour faire partie de la Mutualité; le prix de la pension, 20 fr. par mois pour la chambre et 1 fr. par repas. De plus, chaque associée peut s'assurer une retraite pour ses vieux jours, en versant à l'Association une cotisation correspondant à son âge; elle aura droit à une retraite de 1200 francs au moins quand elle atteindra 55 ans... Dans le cas où elle n'atteindrait pas l'âge de 55 ans, la moitié des sommes versées par elle retournerait à ses héritiers directs; l'autre servirait à alimenter la caisse des retraites pour les sociétaires pauvres...

L'Œuvre du Foyer Temporaire devait vivre et prospérer, parce qu'on avait apporté à sa fondation des bases solides : l'abnégation, la tolérance, la délicatesse unie au sens des réalités, l'intelligence et la modestie, et la suprême vertu qui les résume toutes : la Bonté.

Marthe Pattez.

(1) Avenue de Versailles.

Chronique des Œuvres et Institution

Conseil National des Femmes Françaises.

L'Assemblée statutaire trimestrielle aura lieu dimanche 13 décembre, à 10 heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, sous la présidence de Mme Jules Siegfried.

Union française pour le Suffrage des Femmes.

L'Union demande à ses membres qui voudraient contribuer à l'organisation de maisons de réfugiés, d'adresser les dons et, au tant qu'elles le pourront, des matelas et des couvertures, 83, rue Scheffer.

L'Aide Morale.

Dimanche 13 décembre, dans les quatre arrondissements où elle donnait des séances, l'Aide Morale a eu le plus grand succès. La variété des programmes admirablement bien compris, le talent des conférenciers, la flamme et la foi des artistes merveilleux dans leur généreux effort, ont fait merveille.

Dimanche 13 décembre, l'œuvre fonctionnera dans les mairies du IV^e^, du V^e^, du VI^e^, du XII^e^, du XIII^e^ et du XV^e^.

Dans le IV^e^ : Conférencier, M. le Pr Regnard. Meneur de jeu, M. Paul Flat.

Dans le V^e^ : Conférencier, M. Oscar Bloch. Meneur de jeu, M. Brémont.

Dans le VI^e^ : Conférencier, M. Colomb. Meneur de jeu, M. Dorchain.

Dans le XII^e^ : Conférencière, Mme A. Moll Weiss. Meneur de jeu, M. Toutain.

Dans le XIII^e^ : Conférencier, M. Joubin. Meneur de jeu, M. Truffier.

Dans le XV^e^ : Conférencière, Mme O. Bussard. Meneur de jeu, M. Chabault.

Les Unes.

La Société des Unes se réunit tous les mardis de deux à cinq heures, à la salle d'armes Emile Mérignac, 48, rue Monsieur-le Prince, pour centraliser tous les travaux de lainage, que les Unes exécutent pour nos soldats, et les envoyer, le plus vite possible, à ceux qui en manquent.

Union Fraternelle des Artistes.

L'Union vient de lancer sous le titre de *Matinées nationales* de grandes séances payantes à 2 et 3 fr. la place (en location sans augmentation de prix à la Comédie Française).

La première a eu lieu le 29 novembre et dès le samedi aucune place ne restait plus à louer. Des artistes de la Comédie Française de l'Opéra des orchestres Colonne et Lamoureux y prêtaient leur concours.

Atelier-ouvroir Saint-Lambert.

Exposition des travaux exécutés pour nos soldats à l'atelier-ouvroir municipal Saint-Lambert. Le président est M. Adolphe Chérioux, conseiller municipal, et la directrice est Mme Campana. De nombreuses personnalités ont visité cette exposition, à l'occasion de laquelle l'atelier-ouvroir a reçu de nouveaux dons. Les vêtements chauds, confectionnés en grande quantité, sont prêts à être expédiés sur le front.

Mme Campana sera heureuse que des concours lui soient offerts autant pour son ouvroir que pour « l'Aide Morale », dont elle s'occupe entièrement dans son quartier.

Adresser les offres :

Mme Paul Campana, 31, rue Saint-Lambert (XV^e^).

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison BIGNON-PARIANI. — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
SPÉCIALITÉS des MORILLES des GOURMETS et CHAMPIGNONS de toutes provenances.
Comestibles étrangers
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIÈRES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour Nourrices
Bière de Table
Bière Fine pour Soirées
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-82

BOULANGERIE DE LUXE

Boulangerie de Jeûne. Maison ROBERT-DURAND, 3, rue de la Michodière, (Paris). — Téleph : 229-80.

BISCOTTES du HELDER

SI vous aimez l'inédit,
vous êtes gourmet,
vous avez des invités.
Demander les Marocains à la crème Algésiras
Nouveau et délicieux dessert.
Pour Paris, à partir de 2 boîtes : 3 fr. 60.
Pour la province, pour 6 boîtes, franco contre mandat de 12 fr. 50.

HORS-D'ŒUVRES

Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téleph. : Central 47-58.
Cafés — Thés — Maté.
Cent variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province.

MODIFICATION DU MORATORIUM

VOICI L'ÉCHÉANCE DE FIN DÉCEMBRE

OUI MAIS... VAUT MIEUX TRAITER A L'AMIABLE, en ce qui concerne le REGLEMENT DES EFFETS DE COMMERCE, et autres créances.

Pour tous RECOUVREMENTS A FORFAIT, formalités de RENOUVELLEMENT D'EFFETS COMMERCIAUX, démarches, INTERPRETATION MORATORIUM, transactions, etc., adressez-vous à l'ETUDE JURIDIQUE ET FINANCIERE, 119, boulevard Voltaire (Tél. : Roquette 63-35), laquelle concilie tout, FAIT FACE A TOUT ET SAUVE TOUJOURS LES SITUATIONS; on ne peut avoir meilleur guide. L'Etude s'occupe aussi de NEGOCIATIONS DE TOUS TITRES AU COURS DE LA BOURSE (avances aux meilleures conditions) du transfert de TITRES NOMINATIFS, de REGLEMENT AMIABLE DE SUCCESSIONS et d'achat d'IMMEUBLES EN VIAGER (27^e^ année).
(Correspondants sérieux sont acceptés.)

La gérante : JANE MISME.

PARIS. — IMP. CH. PUGLIESE, 237, RUE SAINT-HONORÉ
ANDRÉ THOMSON, SUCC^r^

Ne consommez que du
Café Corcellet
un peu plus cher
combien meilleur!!
18, Avenue de l'Opéra
EXPÉDITIONS PROVINCE ÉTRANGER

Expériences d'une Apprentie-Infirmière

(Résumé d'un cours à l'Ecole d'Ambulancières du Dr Bérillon)

(Suite)

La confiance.

Voici encore une question délicate où il reste peut-être des illusions à détruire. Il ne suffit pas, en effet, qu'une infirmière soit habile, dévouée, patiente et gaie, pour qu'elle gagne la confiance de ceux qu'elle soigne. Les premiers jours, il y a à vaincre chez certains une sorte de rancune irraisonnée, presque une hostilité, qui n'est sans doute au fond que de la timidité. Malgré cela, l'infirmière arrive plus tôt qu'aucune des personnes qui approchent les malades — si l'on excepte les prêtres des diverses religions dont l'aide morale concerne surtout les mourants — à pénétrer ce que Mme Lucie Faure Goyau appelait *leur mystère*. « Il y a dans tout malade, écrivait-elle, un mystère qui est son âme, que la chirurgie ne touche pas, que le médecin n'atteint guère : une âme... »

Cette divination est longue; aussi ne faut il pas compter sur la reconnaissance des blessés dans les hôpitaux d'évacuation, où ils ne restent que quelques jours. Mais quand le lien s'établit entre le malade et l'infirmière, il constitue une source permanente de joie comparable seulement à l'amour maternel.

La fermeté.

Celles qui, entraînées par la pitié et la tendresse, chercheraient à détourner les blessés de leur devoir militaire, abuseraient gravement de leur influence. L'infirmière doit se montrer au moins aussi stoïque que les mères et les femmes qui, aux jours de la mobilisation, rentrant leurs larmes, ont dit à leurs aimés le mot classique : « Et maintenant, va te battre! » Le danger de cet amollissement n'est pas grand, car la plupart des blessés, comme on le sait, ne demandent qu'à repartir. Leur unique terreur est que leurs camarades du front remportent la victoire sans eux, et s'il se glisse parmi eux par hasard un faible, il devient vite brave au contact des autres. Le courage des champs de bataille n'est pas absolument le même que celui qui consiste à se laisser charcuter par le chirurgien sans une plainte. Néanmoins, on peut remarquer que ce sont souvent les grands blessés qui sont là aussi les plus héroïques. L'infirmière peut forcer certains malades à comparer leur cas avec celui des autres, et créer une sorte d'émulation de stoïcisme, mais elle ne doit le faire qu'avec beaucoup de tact, et éviter surtout des humiliations, des froissements d'amour-propre qui seraient douloureux.

L'égalité.

On doit encore se garder de s'occuper plus particulièrement d'un malade que de tous, à moins d'être spécialement attachée au service d'un seul. Ce n'est pas que les jalousies, les rivalités mesquines pénètrent dans les cœurs de ces braves. Ils font preuve, au contraire, du meilleur esprit de solidarité, refusant par exemple de prendre ce qu'on leur offre, s'il n'y en a pas aussi pour les camarades. Mais comme on distribue avec la plus parfaite égalité les vêtements et les friandises, il faut apporter la même justice dans le partage des soins, du temps et des sourires. Nous avions, dans ma section, un petit amputé qui tendait à nous accaparer; comme un vrai enfant gâté, il voulait être choyé; sitôt que l'une de nous passait près de son lit, elle avait peine à lui échapper. C'étaient des : « Madame! ne vous en allez pas! Madame! restez près de moi! » si touchants, qu'on y résistait rarement. Il demanda même une fois à l'une de l'embrasser, ce qu'elle fit bien volontiers. Une nuit, un blessé qui avait la fièvre s'agitait et parlait tout haut. Celle qui était de veille entend tout à coup un appel lamentable de l'autre côté. Elle accourt. C'était le petit amputé qui pleurait. — Qu'y a-t-il? — Madame! crie-t-il entre deux sanglots, c'est le *monsieur d'en face* qui m'empêche de dormir!

L'Infirmière et le Médecin.

Dans ce qui précède, j'ai donné mon avis personnel, résultat de mes observations, sur les devoirs de l'infirmière, d'abord à un point de vue idéal, absolu, puis envers les malades. Il resterait à envisager son rôle vis-à-vis du médecin.

On dit que certaines infirmières se rendent insupportables, dans les établissements où elles servent, par leur manie de tout vouloir régir : elles s'attribuent un rôle de surintendantes, critiquent tout, donnent des ordres, distribuent des appréciations et des blâmes. Il n'est pas jusqu'aux médecins à qui elles ne se croient autorisées à faire des observations. Celles qui outrepassent ainsi leur droit ne sont souvent pas les plus méritantes. La bonne infirmière n'inspecte pas, elle agit; elle ne dit pas : « Voilà une salle malpropre, » ou « qui a fait cette tache? » elle prend un torchon, et nettoie.

Est-ce là s'humilier? Une dame de haut rang avait une bonne qui refusait de laver un plancher. Je suis femme de chambre, prétendait elle; je ne lave pas les planchers.

— Fort bien, ma fille, dit la dame; mais comme il faut que cela soit fait, je vais m'y mettre moi-même; nous verrons plus tard à laquelle de nous deux ce travail convient le mieux. Et, prenant l'éponge et la cuvette, elle retroussa sa jupe et s'agenouilla en présence de la servante ahurie. Je ne crois pas que ce fût la dame qui se sentit humiliée.

Si l'on veut gouverner, juger, récompenser et sévir, on peut se diriger vers diverses professions, mais il ne faut pas s'offrir comme infirmière.

Surtout, l'infirmière n'a pas à discuter les prescriptions du médecin, et n'a pas d'autre responsabilité que celle qui consiste à les bien exécuter. Aussi doit-elle faire appel au médecin dans tous les cas où elle n'est pas sûre des soins à donner, même si elle risque d'être mal accueillie par un chef un peu bourru. Par exemple, il arrive que certains antiseptiques ne conviennent pas à tous les tempéraments : l'infirmière qui voit une plaie s'envenimer par l'usage du sublimé ou de l'iode ne devra craindre de signaler le fait. Elle sera peut être rabrouée, car le major pressé n'aime pas à être dérangé pour peu de chose; mais cela vaut mieux que de mettre en danger un malade. D'autre part, si le major insiste pour continuer l'emploi de l'iode ou du sublimé, il est plus que probable qu'il a raison, et il suffira d'obéir.

Petites critiques ménagères.

Si toute critique nous est interdite dans la partie médicale, on ne peut dire que certaines choses n'iraient pas mieux si les femmes étaient consultées.

A l'arrivée, les vêtements des soldats sont envoyés à la désinfection, et ceux qui sont par trop usés ou souillés sont brûlés immédiatement en plein air dans une cour. Cela s'exécutait dans notre hôpital avec une parfaite régularité. Mais les vêtements désinfectés devaient être raccommodés. Nous y employions nos heures de loisir; et nous rencontrions de graves difficultés. En effet, l'administration n'a prévu aucun morceau d'étoffe pour remettre des pièces. Les trous sont quelquefois trop grands pour être fermés par de simples coutures qui rétréciraient et doivent craquer au premier mouvement. On ne peut pas davantage improviser des pièces qui ne seraient pas de couleur réglementaire.

(A suivre.)

Alice Berthet.

VENTE de la FRANÇAISE au N°

Le prix de 0 05 le numéro est entendu pour le journal pris dans nos bureaux ou entre les mains de nos dépositaires et vendeuses, avec liberté pour tous de la payer un prix plus élevé ou profit de...

Mais pour les exemplaires à expédier par la poste, groupés ou détail, nous prions de joindre le montant du port au prix du journal.